

## Niamey a abrité la 40<sup>e</sup> session des CCI du CAMES



19<sup>e</sup> concours d'agrégation de médecine: les présidents des sections réfléchissent sur les critères de choix des membres des jurys. **Page 8**

Les cadres du CAMES formés à la gestion axée sur les résultats. **Page 13**

Interview du Pr Edouard NGOU-MILAMA. **Page 19**



## *Plan stratégique*

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES  
2015-2019

**VOTRE PUBLICITÉ ICI**

**Réservation**

[communication@lecames.org](mailto:communication@lecames.org)



# ÉDITORIAL

**« LA PERFECTION N'ÉTANT PAS DE CE MONDE, SE REMETTRE EN CAUSE POUR SE RESSAISIR ET SE CENSURER, POUR LA RÉUSSITE DES MISSIONS INSTITUTIONNELLES PERTINENTES DU CAMES »**, *Pr Bertrand MBATCHI*

Les Pères fondateurs du CAMES qui l'ont créé, au lendemain des indépendances, dans un élan de solidarité qui caractérisait singulièrement ces acteurs politiques de l'époque, voulaient d'une Institution capable de produire des cadres africains compétitifs, pour répondre aux besoins de développement de leurs pays. Cette vision portait de façon intrinsèque, les germes féconds de mutualisation multiforme et de partage ainsi que de la prise en main progressive de notre destinée par le savoir.

À moins de sombrer dans l'irrationnel, nul ne peut remettre en cause la noblesse d'une telle vision, son caractère pertinent, innovant à l'époque, structurant et porteur d'espoir pour une Afrique souveraine, dans le concert des Nations.

Pour mettre en œuvre cette vision, les Ministres de l'enseignement supérieur ont reçu la charge par délégation des Chefs d'État, d'animer cette institution, en la dotant notamment d'un cadre juridique, administratif et financier, assurant son fonctionnement. C'est ainsi que le CAMES dispose d'un Conseil des Ministres, présidé par un des Ministres de l'enseignement supérieur des États membres, qui en assure la coordination des travaux en session et le suivi tutélaire des actions menées par le Secrétaire Général, pendant l'intersession. Le Secrétariat général dont il s'est doté exécute toutes les décisions, résolutions ou recommandations prises en Conseil des Ministres, tout en constituant une instance de réflexions capable d'alimenter les travaux ministériels. Le CAMES dispose aussi d'un Comité Consultatif Général (CCG) qui joue le rôle de comité de pilotage académique et pédagogique, auprès du Secrétariat général. Les missions du CAMES sont exécutées, selon une vision d'Agence d'assurance qualité et d'accréditation, sous forme de programmes statutaires et d'activités institutionnelles adoptées. En effet, le CAMES assure un triple service porté sur le conseil, l'accompagnement et l'évaluation.

La mise à l'éteignoir de ce rôle génomique pendant longtemps ou son manque de valorisation à sa juste valeur a porté d'une certaine façon atteinte à l'attractivité et au rayonnement des actions menées, au point de justifier dans une certaine mesure, les critiques entendues çà et là.

Ainsi, a-t-on souvent entendu dire que le CAMES est un club d'amis, d'inféodés ou d'initiés, pour relever et dénoncer, que la réglementation et les pratiques n'y sont pas respectées et que l'égalité des chances n'y était pas garantie.

Dans la même veine, le CAMES était aussi fustigé pour une certaine rigueur qui constituait un frein à l'émergence des jeunes talents. En effet, un constat était établi que certains professeurs ne militaient pas pour la promotion des plus jeunes, au point de se retrouver à la retraite, sans avoir formé d'homologues.

Si l'on doit humblement reconnaître que les faits ainsi énoncés ont dans certaines situations un fond de vérité, l'honnêteté intellectuelle voudrait également qu'on admette fort heureusement que de tels cas blâmables ne sont pas légion et que le CAMES s'est toujours évertué à corriger de tels travers. En effet, pour tous ses programmes d'évaluation, la disposition de déposer un recours existe et depuis l'adoption du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), un code d'éthique et de déontologie balise les modalités de partenariat dans le cadre de l'exécution des programmes de l'Institution. Une commission d'éthique et de déontologie, qui est une instance d'instruction pour le CCG et le Conseil des Ministres en assure la réglementation et propose ses avis aux Ministres pour les décisions à prendre. A cela, on peut ajouter la digitalisation actuelle des programmes du CAMES, dont les procédures obligent à plus d'objectivité, de traçabilité, de transparence. Cette digitalisation incite désormais les parties prenantes à plus de responsabilités pour ne pas entacher leur réputation.

Le programme Assurance Qualité mis en place pour développer cette culture et l'accent mis sur la communication sur des Guides de procédures et grilles d'évaluation constituent aussi des réponses pour lutter contre les maux sus évoqués.

Autrement dit, malgré les errements constatés et décriés, le CAMES a toujours gardé son ambition de servir le développement des États membres à travers un appui qualitatif, à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Aussi, la posture de sagesse face à de tels agissements d'un autre âge, guidés au fond par l'ignorance, l'incapacité de se remettre en cause pour se ressaisir et se censurer, devrait consister à s'inscrire dans une démarche de co-construction, pour trouver les meilleures réponses, si l'on est persuadé de la pertinence des missions institutionnelles. Démolir ou détruire l'Institution à cause de tels forfaits minoritaires, une fois de plus insoutenables, paraît comme une fuite en avant, comme un suicide et équivaldrait à jeter le bébé avec l'eau du bain. Quelle perte sèche alors, en termes d'investissement et de retour d'investissement !

# CAMES INFO

**Directeur de publication :**

Pr Bertrand MBATCHI

**Rédacteur en Chef :**

M. Zakari LIRE

**Rédacteurs en Chef  
associés :**

M. Ulvick J. A. HOUSSOU

M. Assalih JAGHFAR

**Rédacteurs :**

Pr Bertrand MBATCHI

Mme Pascaline KOURAOGO

M. Assalih JAGHFAR

M. Guillaume NIKIEMA

Pr Abou NAPON

M. Zakari LIRE



■ S.E.M. BRIGI RAFINI,  
Premier Ministre du Niger,  
lit « CAMES INFO »

01 BP 134 Ougadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Télécopie : (+226) 25 36 85 73

courriel : [cames@lecames.org](mailto:cames@lecames.org)

Site internet : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)



*Plan stratégique*  
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES  
2015-2019

## SOMMAIRE

Niamey a abrité la 40 <sup>e</sup> session des CCI du CAMES -----	6
19 <sup>e</sup> concours d'agrégation de médecine: les présidents des sections réfléchissent sur les critères de choix des membres des jurys -----	8
Réunion de travail du Secrétaire Général du CAMES avec l'équipe de coordination du réseau AfriQAN -----	9
Le CAMES à la 10 <sup>e</sup> Conférence internationale sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique (ICQAHEA)-----	10
Projet d'appui à l'assurance qualité, phase II : le Comité de pilotage valide le bilan d'exécution-----	12
Les cadres du CAMES formés à la gestion axée sur les résultats -----	13
Les mérites de 5 membres du personnel du CAMES reconnus, par l'État burkinabè --	14
Conférence de presse : le Secrétaire Général tire le bilan du CAMES. -----	15
Extraits de l'intervention du Secrétaire Général du CAMES devant la presse locale et internationale-----	16
Des enseignants distingués en marge de la 40 <sup>e</sup> session des CCI au Niger -----	18
Interview du Pr Edouard NGOU-MILAMA -----	19



## Plan stratégique DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES 2015-2019

# alumni-CAMES

**Ensemble, laissons à la postérité  
une empreinte positive de notre qualification  
par le CAMES.**

### QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs ayant réussi au moins une fois, à un programme de qualification du CAMES.

### POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- ✓ Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- ✓ Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

### QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- ✓ Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- ✓ Aide à la promotion de l'expertise ;
- ✓ Mentorat et coaching ;
- ✓ Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- ✓ Invitation aux activités du CAMES ;
- ✓ Valorisation des travaux ;
- ✓ Veille et gestion de l'e-réputation.

### QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- ✓ Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- ✓ Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

[www.lecames.org](http://www.lecames.org)

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité  
au service du développement des États membres*

# Niamey a abrité la 40<sup>e</sup> session des CCI du CAMES

La 40<sup>e</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI), tenue à Niamey, au Niger, du 7 au 18 juillet 2019, s'est particularisée par le renouvellement des Présidents des CTS, un taux de participation à la hausse et une exploitation plus poussée de la plateforme numérique de gestion des CCI, dans le cadre du Programme « Silhouette du CAMES ». Le Comité Consultatif Général (CCG), qui s'est réuni en marge de la session, a pris la décision historique de passer aux « CCI 100% numérique », dès la 41<sup>e</sup> session et a procédé au renouvellement des membres de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES.



Photo de famille après la cérémonie de lancement officiel de la 40<sup>e</sup> session des CCI.

En dehors de la solennité habituelle que l'on reconnaît aux sessions d'ouverture et de clôture des CCI, la 40<sup>e</sup> session tenue à Niamey du 7 au 18 juillet 2019, présidée par Son Excellence Monsieur Yahouza SADISSOU, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation a marqué les esprits, par quelques aspects qui méritent d'être relevés, à cause de leur singularité : le renouvellement des Présidents des CTS, la massification des dossiers de candidature, le processus d'évaluation à partir des dossiers numériques des candidats sur la plateforme ainsi que la mise en place à titre pilote d'un comité de 3 experts, chargés d'aider les CTS en ce qui concerne la qualité des publications, notamment l'indexation des revues dans des bases de données de spécialités.

L'acte de renouvellement des membres des CTS et de leur bureau a revêtu une importance particulière cette année, en ce sens que le Secrétaire Général avait sollicité des Ministres en charge de l'enseignement supérieur, la désignation de nouveaux experts, pour ne pas tomber dans un esprit de routine et donner à tout un chacun, l'opportunité de vivre l'expérience d'évaluation par les pairs, en participant aux CCI.

Dans un tel contexte, le pari consistait à permettre un passage de témoin, tout

en conciliant à la fois la tradition des pratiques et les innovations adoptées, dans le strict respect du Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi que du Code d'éthique et de déontologie du CAMES.

C'est ainsi que le Secrétariat général s'est évertué à organiser une session d'information pour tous les membres des CTS afin de les sensibiliser, en vue d'une meilleure appropriation et pratique (i) du Code d'éthique et de déontologie (ii) du Guide d'évaluation des enseignants chercheurs et chercheurs, (iii) de la plateforme <https://www.cames.online>, ainsi que (iv) de la carte bancaire Visa mise à la disposition des différents acteurs pour le paiement de leur expertise.

Le service du Comité d'experts mis en place par le Secrétariat général du CAMES, avec pour objectif d'effectuer les arbitrages portant sur la qualité des revues et ouvrages, en l'occurrence leur identification ISSN et ISBN, leur Comité de lecture et leur Indexation avec abstract dans les bases de données de spécialité, a été apprécié par les bénéficiaires durant leurs travaux. Le rapport qui s'en est suivi, permettra certainement d'améliorer encore la qualité du service les années à venir.



Au terme de la session, les résultats dont on peut s'en féliciter se présentent comme suit par Comités Techniques Spécialisés (CTS), grade et genre.

S'agissant du CCG, outre l'exécution de tâches usuelles pratiquées en pareille circonstance, on peut relever qu'il a décidé du passage au « 100% numérique » dans la dématérialisation du programme CCI, en cohérence avec le programme « Silhouette du CAMES » (Axe 3 du PSDC) et procédé à la désignation des nouveaux membres de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES.

Pour être plus complet sur chacune de ces décisions majeures et historiques du CCG, il faut dire qu'elles ont été précédées par des échanges alimentés par deux présentations respectives du Pr Claude LISHOU et du Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI.

Le Pr Claude LISHOU, Coordonnateur du programme « Silhouette du CAMES » a, en effet fait l'état des lieux du fonctionnement de la plateforme numérique CCI. En 2018, celle-ci a fonctionné de manière effective à plus ou moins 90% de ses capacités. Par la suite, il a précisé les efforts collaboratifs à déployer pour combler le gap nécessaire pour un fonctionnement à plein régime de la plateforme numérique.

Parmi ces efforts, on peut citer : (i) le strict respect du calendrier d'exécution du programme, (ii) la complétude des adresses électroniques valides des rapporteurs potentiels et des membres des CTS, (iii) l'opérationnalisation d'une cellule chargée d'accompagner les rapporteurs et les jurys en matière d'identification de la qualité des revues à partir de bases des données internationales ou existantes au CAMES, (iv) l'appui en partenariat d'une Cellule institutionnelle de vérification de la conformité des dossiers, avec notamment comme missions de :

- procéder à la vérification des dossiers numérisés (identité, adresses, diplômes légalisés, nombre de pièces requises, nombre de publications, etc.), en termes d'authenticité des dossiers physiques, particulièrement les pièces administratives et les articles et en matière de conformité par rapport au référentiel d'évaluation CAMES en vigueur. Cette vérification doit se faire sur la forme, l'analyse de fond est dévolu aux Rapporteurs externes désignés par le CAMES et aux membres des CTS, en présentiel ou à distance.
- procéder à l'archivage des documents physiques transmis par le candidat. Ces documents peuvent être sollicités par le Secrétariat général du CAMES en cas de besoin, durant ou après la session, pour répondre à d'éventuels litiges.

Statistiques par CTS

CTS	Présentés (P)	Examinés (E)	Inscrits (I)	(I) sur (P) (%)	(I) sur (E) (%)
LSH	503	457	723	84.1	92.56
MPC	221	207	196	88.69	94.69
MPOMV	321	308	278	86.6	90.26
SEG	134	134	123	91.67	91.79
STI	74	72	66	89.19	91.67
STAPS-JL	12	12	11	91.67	91.67
SJP	77	76	46	59.74	60.53
SNA	483	466	44	91.93	95.28
<b>TOTAL</b>	<b>1 825</b>	<b>1 732</b>	<b>1 587</b>	<b>86.96</b>	<b>91.63</b>

Statistiques par Grade

Grades	Présentés (P)	Examinés (E)	Inscrits (I)	(I) sur (P) (%)	(I) sur (E) (%)
LAFMA	1 033	997	941	91.09	94.38
LAFMC	332	305	281	84.64	92.13
LAFPT	283	234	212	74.91	80.3
LAFCR	117	112	107	91.45	95.54
LAFMR	49	43	35	71.43	81.4
LAFDR	11	11	11	100	100
<b>TOTAL</b>	<b>1 825</b>	<b>1 732</b>	<b>1 587</b>	<b>86.96</b>	<b>91.63</b>

Statistiques par Genre

Genre	Présentés	Examinés	Inscrits	(I) sur (P)(%)	(I) sur (E) (%)
HOMMES	1542	1 455	1 330	86.25	91.41
FEMMES	283	277	257	90.81	92.78
<b>TOTAL</b>	<b>1 825</b>	<b>1 732</b>	<b>1 587</b>	<b>86.96</b>	<b>91.63</b>

- envoyer par le truchement de son (sa) Président (e) un avis de conformité de chaque dossier, au premier responsable institutionnel, afin qu'il le transmette en ligne au Secrétariat général du CAMES, dans les délais fixés par l'agenda d'exécution du programme. Le premier responsable institutionnel devrait informer aussi le candidat de la suite réservée à son dossier de candidature, au terme de la procédure.

L'idée générale est d'engranger les bénéfices attendus de façon conceptuelle dans l'exécution optimale du programme Silhouette du CAMES. A titre non exhaustif, on peut citer : (i) la lutte contre l'illectronisme des parties prenantes au programme, (ii) la réduction de la fracture numérique entre les institutions d'ensei-

gnement supérieur et de recherche du Nord et celles du Sud, (iii) la célérité, la traçabilité, la transparence et l'attractivité du service, (iv) la capacité d'archivage des données dans un espace restreint, (v) l'économie en temps et en coût du transport.

Le Secrétaire Général a présenté succinctement à son tour le bilan positif du travail abattu par les premiers membres de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES. S'appuyant sur les réponses à l'appel à candidature diffusé sur les canaux de communication du CAMES, les nouveaux membres de la Commission ont été nommés par le CCG, sur proposition du Secrétaire Général, conformément aux textes du Code d'éthique et de déontologie du CAMES.

# 19<sup>e</sup> concours d'agrégation de médecine: les présidents des sections réfléchissent sur les critères de choix des membres des jurys

Du 11 au 12 juin 2018, s'est tenue dans la salle de réunion du Conseil des Ministres, la réunion des Présidents des Sections du Concours d'agrégation de Médecine.



Présidents des Sections du Concours d'agrégation de Médecine en compagnie du Secrétaire Général et du Président du CCG

Cette réunion a été présidée par le Secrétaire Général du CAMES qui avait à ses côtés le Président du Comité Consultatif Général et Président de la Section Chirurgie et spécialités chirurgicales, le Pr Aurélien Maurice SOSSO et le Pr Edouard NGOU-MILAMA, Coordonnateur Général du Concours et Président de la Section Sciences Fondamentales et Mixtes. Etaient également présents, les présidents des autres sections :

- Pr Jean Rosaire IBARA, Médecine et spécialités médicales
- Pr Mamadou Aliou BALDE, Pharmacie
- Pr Théodore ALOGNINOUMA, Médecine vétérinaire et Productions animales.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par 3 interventions.

La première a été celle du Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI, suivie de celle du Pr Aurélien Maurice SOSSO puis de celle du Pr Edouard NGOU-MILAMA. Ces différentes interventions ont insisté sur la nécessité de désigner des hommes irréprochables dans les jurys, pour préserver la crédibilité du CAMES.

Pour ce faire, ils ont été invités à respecter le code d'éthique et de déontologie du CAMES. Un code qui requiert d'eux l'impartialité et l'équité dans le choix des membres des jurys. Il leur a été demandé également de tenir compte dans le renouvellement des membres d'un certain nombre de critères que sont : la compétence, l'expérience, la représentativité des espaces constitutifs du CAMES.

Après ces mots d'orientation, les travaux se sont focalisés sur les points suivants :

- l'examen des recommandations du rapport du concours précédent ;
- l'examen du rapport de la réunion Bilan des travaux des Présidents et Vice-présidents des sous-sections des jurys du 18<sup>ème</sup> Concours ;
- le rappel des textes statutaires du Concours ;
- la formation à l'utilisation de la plateforme numérique Concours d'agrégation ;
- la désignation des membres des jurys.

Au terme des deux jours de travaux, le Secrétaire Général du CAMES dans son mot de clôture de la rencontre s'est réjoui de la qualité des travaux, menés avec responsabilité, en relevant par ailleurs que les objectifs avaient été atteints.

Le Secrétaire Général a terminé son propos en invitant les Présidents à entrer en contact avec les responsables des centres de préparation, pour recueillir leurs attentes par rapport au référentiel du Concours.



## Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES  
2015-2019

### QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,  
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN  
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT  
DU CAMES.**

[www.lecomes.org](http://www.lecomes.org)

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité  
au service du développement des États membres*

# Réunion de travail du Secrétaire Général du CAMES avec l'équipe de coordination du réseau AfriQAN

Le Secrétaire Général du CAMES, en sa qualité de Président du Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN), a séjourné à Accra au Ghana, du 31 juillet au 2 août 2018, accompagné de deux collaborateurs, pour une visite de travail au siège de l'Association des universités africaines (AUA), qui abrite ledit réseau.



XXXXX

À cette occasion, le Pr Bertrand MBATCHI s'est entretenu avec le Secrétaire Général de l'AUA, le Pr Ehilé Ehouan Étienne, en prélude à une séance de travail avec l'équipe de coordination du Réseau AfriQAN et celle du CAMES.

Lors de la rencontre, il a passé en revue l'état d'exécution du plan d'action 2018 et présenté sa nouvelle vision de développement du Réseau AfriQAN.

Dans sa nouvelle vision, le Président du réseau AfriQAN a plaidé pour une participation active de tous les espaces linguistiques africains, notamment ceux francophones et arabophones, dans la consolidation de l'initiative. Pour ce faire, il a demandé à l'équipe de coordination de définir une nouvelle stratégie de communication, de fidélisation des membres actuels et de conquête de nouveaux membres. Cet aspect devrait être abordé lors de la prochaine Assemblée générale du réseau en octobre 2018, à Yaoundé, au Cameroun.

Somme toute, la nouvelle vision du Pr Bertrand MBATCHI se veut inclusive. Elle place le réseau AfriQAN au cœur du cadre continental pour l'assurance qualité et l'accréditation (PAQAF), mis en place par l'Union africaine en cohérence avec son Agenda 2063.



Au cours de son séjour à Accra, au Ghana, le Pr Bertrand MBATCHI, Président du Réseau Africain d'Assurance Qualité (AfriQAN), a accordé une interview à la WebTV de l'AUA. Cet entretien a eu pour objectif de présenter les acquis et les perspectives du Réseau AfriQAN et d'évoquer des questions en lien avec la stratégie du CAMES, en matière d'assurance qualité.

Visualisez la vidéo sur : <https://goo.gl/8Tae1A>

# Le CAMES à la 10<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique (ICQAHEA)

Sous la conduite de son Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI, par ailleurs Président du Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN), une délégation du CAMES a participé à la 10<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ICQAHEA), tenue au Palais des congrès de Yaoundé, au Cameroun, du 17 au 20 septembre 2018. Deux temps forts y mettent en exergue le CAMES : la cérémonie d'ouverture et la l'Assemblée générale du réseau AfriQAN.



Photo de groupe des participants à la 10<sup>e</sup> Conférence ICQAHEA, Yaoundé, 2018

## L'ouverture de la 10<sup>e</sup> édition de l'ICQAHEA

Cette 10<sup>e</sup> édition de l'ICQAHEA a regroupé 280 participants, dont 51 Recteurs et Vice-recteurs, 20 responsables de l'Assurance qualité des universités et 12 Chefs d'Agences nationales d'assurance qualité, tous issus de 35 pays d'Afrique et d'Europe. Le thème général de la conférence a porté sur «L'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la promotion des synergies entre les sciences, la technologie et les sciences humaines : vers la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique».

Lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence présidée par le Pr Jacques FAME NDONGO, Ministre de l'Enseignement supérieur du Cameroun et Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, le Secrétaire Général du CAMES le Pr Bertrand MBATCHI a notamment décliné succinctement la vision des organisations dont la charge lui a été confiée, respectivement par les États membres du CAMES et les membres du réseau AfriQAN.

*«Le CAMES œuvre inlassablement à l'harmonisation des politiques et des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation pour les 19 pays membres de son espace, par le biais de ses programmes et activités statutaires... Pour renforcer son action, en cohérence avec les besoins de la société africaine du 21<sup>e</sup> siècle, notre Organisation déploie depuis 2015, un plan stratégique de développement dont le bilan se fera en 2019, avec comme principal levier d'actions, la problématique de l'assurance qualité».*

Au plan continental, le CAMES, en tant que membre du Conseil consultatif de l'Initiative HAQAA - Harmonisation de l'assurance et de l'accréditation de l'enseignement supérieur en Afrique, a participé activement à la rédaction et à la validation des références et lignes directrices pour l'assurance qualité de l'enseignement supérieur africain (ASG-QA). Cette initiative vise la mise en place d'un cadre panafricain harmonisé de l'assurance qualité et de l'accréditation en Afrique.

Pour ce qui concerne AfriQAN, le Pr Bertrand MBATCHI a rappelé que ce réseau «met en œuvre déjà plusieurs programmes, pour renforcer la démarche qualité en Afrique, et gagnerait à mieux se faire connaître des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche».

«Le CAMES entend travailler de concert avec l'équipe de coordination, l'Association des universités africaines (AUA) et tous acteurs engagés, en vue de relever les défis de la communication, de la pertinence et de la mobilisation, pour conférer au réseau AfriQAN ses lettres de noblesse et lui permettre d'assumer le rôle de veille et de leadership, en Afrique, sur les questions de l'assurance qualité», a-t-il souligné.

Le Secrétaire Général du CAMES a invité les participants à bâtir des partenariats autour des visions partagées, afin d'accélérer la transformation de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche, moteurs de développement, dans un contexte du 21e siècle, où il est attendu que l'Afrique joue un rôle prépondérant dans l'économie mondiale.

### L'Assemblée générale du Réseau AfriQAN

Le 20 septembre 2018, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI a dirigé les travaux de la plénière de l'Assemblée générale du Réseau pour l'Assurance Qualité en Afrique (AfriQAN).

L'Assemblée générale du réseau AfriQAN constitue l'occasion pour ses membres, en présence de sympathisants ou des invités, de dresser le bilan des activités de l'année écoulée et d'aborder les perspectives construites à partir des défis identifiés.

À l'ouverture de l'Assemblée générale, le Pr MBATCHI, Président du Réseau AfriQAN, assisté par le Coordonnateur dudit Réseau, le Pr MBA Jonathan, a insisté sur le rôle qu'AfriQAN pourrait jouer dans le futur, par rapport au cadre continental africain d'assurance qualité et d'accréditation en gestation au sein de l'Union Africaine. Un rôle, a-t-il ajouté, qui ne lui sera reconnu que par le rayonnement et la visibilité qu'il saura imprimer à travers ses actions. Aussi, a-t-il plaidé pour la promotion d'une meilleure communication doublée d'une démarche inclusive et participative de toutes les sous-régions membres du Réseau aux activités. C'est ainsi qu'après une analyse du bilan de la première année de son mandat, il a pu obtenir de l'Assemblée un ajustement du plan d'action 2018-2019 par une prise en compte de l'urgence de mieux structurer la communication pour propulser la visibilité du Réseau.

Selon le Pr MBATCHI «L'envergure continentale de AfriQAN devrait constituer un facteur d'enrichissement et une plus-value à nos actions nationales, et régionales en matière d'assurance qualité».

Le Président du réseau AfriQAN affirme qu'il est tout à fait urgent, au-delà des barrières linguistiques, que les universités de l'espace CAMES ne restent pas en marge de la vision continentale africaine. Elles doivent se l'approprier, au risque de se laisser surprendre par les exigences du nouvel ordre continental et mondial en construction.

Le CAMES, en tant qu'institution-conseil des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche de son espace, reste convaincu que la mutualisation des idées et des initiatives constitue le gage d'une intégration réussie de nos systèmes d'enseignement et de recherche au double plan national et international.

## Réaction de quelques acteurs de la 10e édition de la conférence ICQAHEA

**Madame Deirdre LENNAN, Responsable des politiques internationales à la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne**

Le CAMES est un partenaire important, dans le sens où il s'est proposé de servir de relai entre, par exemple l'Union européenne, nos programmes Erasmus+, nos initiatives dans le cadre du partenariat Afrique-Union européenne. Nous sommes souvent confrontés à la difficulté de faire passer l'information dans les universités francophones d'Afrique. Les structures déjà établies par le CAMES, qui sont en place, qui sont disponibles et sont connues par les universités, constituent un réseau privilégié, qui je pense, va nous permettre d'améliorer la participation à nos programmes. C'est un bénéfice pour chacune de nos deux organisations.

Au niveau de l'assurance qualité interne, j'invite les recteurs à s'approprier les initiatives qui sont en cours dans leurs universités. Nous ne demandons pas forcément des moyens financiers, mais nous demandons un soutien aux personnes clés qui collaborent, par exemple, avec les universités européennes. Il faut leur donner l'espace et le temps de s'investir sur ces projets, parce que je pense que ces opportunités vont propulser l'université vers l'avant. Les recteurs peuvent s'appuyer sur les initiatives en cours pour revoir l'assurance qualité dans leurs institutions et ne pas les percevoir comme une critique ou quelque chose de dramatique, mais plutôt comme une opportunité.

Par rapport à l'assurance qualité externe, notre initiative HAQAA est là pour soutenir l'Union africaine, le CAMES et les pays à progresser dans la mise en place des Agences nationales d'Assurance qualité. J'espère que les standards et directives qui ont été élaborés récemment pourront être un complément utile aux directives du CAMES, en matière de recommandations pour la mise en place des Agences nationales d'assurance qualité. Je souhaite rassurer les recteurs que nous sommes là aussi pour les accompagner et les aider à travailler dans cette direction.

**Madame Élisabeth Colucci, Experte en gestion de projet de coopération internationale et de développement pour l'Université de Barcelone**

Le CAMES est un partenaire très important. Nous avons déjà profité de la participation du CAMES au Conseil consultatif de l'Initiative HAQAA, qui réunit toutes les organisations importantes du continent qui travaille dans l'assurance qualité, comme l'Association des universités de l'Afrique de l'Est et du Sud. C'est très important, pour le CAMES de continuer de participer au Conseil consultatif de l'Initiative HAQAA, parce que c'est ce conseil qui nous donne les orientations à suivre, aussi de travailler avec ses États membres, pour promouvoir les outils et les opportunités de l'initiative HAQAA.

# Projet d'appui à l'assurance qualité, phase II : le Comité de pilotage valide le bilan d'exécution

Le 30 juillet 2018, le Comité de pilotage du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement et la recherche, dans l'espace UEMOA/CAMES s'est réuni au siège du CAMES, à Ouagadougou, au Burkina Faso, pour faire le bilan de l'exécution de l'an II du projet.



Membres du Comité de pilotage

C'est autour du Secrétaire Général du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), le Professeur Bertrand MBATCHI et de son équipe, que les membres du Comité de pilotage se sont réunis pour examiner le bilan du projet AQ-UEMOA. Ce comité comprenait deux représentants de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, M. Ali Boulama, Chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Professionnelle et M. Emmanuel Barry, Chef de division de l'enseignement supérieur, de même que d'un représentant du Comité Consultatif Général (CCG).

Après la tenue de la première session en 2016 qui avait permis d'adopter le plan d'action et son budget, cette réunion avait pour objectif de valider les réalisations techniques et financières du projet et de procéder éventuellement à des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires, pour une bonne exécution, à un trimestre de la fin officielle de l'activité.

Pour mémoire, le CAMES et l'UEMOA, dans le cadre de leur partenariat, ont signé le 4 août 2016, une convention portant financement d'une initiative de soutien à l'assurance qualité pour l'enseignement supérieur et la recherche dans l'espace UEMOA/CAMES. Cette convention d'un montant de soixante-dix-neuf millions six cent cinquante-trois mille (79 653 000) francs CFA avait pour objet de convenir des modalités de collaboration entre les deux (2) institutions afin de mettre en œuvre des activités de la deuxième année du projet de renforcement des mécanismes nationaux et régionaux d'assurance qualité dans les institutions et pays de la zone UEMOA. Elle s'inscrit dans la dynamique de l'opérationnalisation du LMD, en cohérence avec les objectifs du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC).

Dans son mot d'orientation, le Secrétaire Général a salué la vitalité de la coopération entre son institution et l'UEMOA dont les objectifs convergent en matière de formation des ressources de qualité, par le levier de l'enseignement supérieur et de la recherche aux fins d'un développement harmonieux des pays membres de l'espace UEMOA/CAMES. L'UEMOA, par la voix de ses représentants, s'est réjoui du niveau de collaboration entre les deux organisations partenaires.

La présentation du bilan fait ressortir que la quasi-totalité des activités inscrites à l'agenda du projet a été réalisée ou est en cours de l'être : (i) : acquisition d'ouvrages et réédition des référentiels qualité ; (ii) renforcement des capacités du personnel du CAMES ; (iii) actions diverses de partenariat ; (v) collecte et diffusion des résultats de bonnes pratiques ; (viii) mise en œuvre de projets pilotes.

Sur ce volet en particulier, on retiendra, pour l'essentiel, que le CAMES à travers des projets pilotes menés en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie a pu faire valider et éditer une version éprouvée des référentiels qualité pour l'évaluation institutionnelle, des offres de formation en présentiel ou à distance, l'évaluation des programmes de recherche. En sus, avec l'appui d'un consultant, l'institution a conçu un guide de bonnes pratiques en assurance qualité pour les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, un projet de déclaration à l'attention des Ministres de l'Enseignement supérieur des pays membres. Dans cette veine, le cahier des charges des universités privées, le guide de création de cellules internes d'assurance qualité (CIAQ), le guide de création des agences nationales d'assurance qualité et le référentiel d'évaluation des écoles doctorales ont été édités et largement diffusés auprès des universités et centres de recherche dans une optique d'appropriation durable de la démarche qualité.

Le bilan financier, malgré un niveau d'exécution conforme au volume des activités réalisées, présentait un écart dû à des engagements en cours. Sur ce point précis, les membres du Comité de pilotage, en particulier les responsables de l'UEMOA ont encouragé le CAMES à diligenter la réalisation des dernières activités en cours, l'objectif recherché étant un taux de réalisation de 100%.

C'est sur une note de satisfaction, eu égard au niveau d'exécution du projet d'une part et aux résultats substantiels obtenus d'autre part, que les membres du Comité de pilotage se sont séparés.

# Les cadres du CAMES formés à la gestion axée sur les résultats

Du 26 au 29 septembre 2018, les Agents du Secrétariat général du CAMES ont bénéficié d'un séminaire de formation, à Léo (Burkina Faso), sous le thème général « Organisation du travail et gestion du changement, dans le contexte de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) : un style de management stratégique ».

Pour améliorer sa compétitivité, asseoir son expertise et soutenir la dynamique et la conduite du changement impulsée par la vision du Secrétaire Général, à travers le premier plan stratégique de développement du CAMES (PSDC) 2015-2019, le CAMES conformément audit plan et à son axe 2, s'est donné aussi comme objectif, d'accroître les capacités de ses ressources humaines. Cet effort salutaire constitue l'une des exigences préalables, pour évaluer le personnel dans le cadre d'une politique incitative de contrat de performances. Le thème général choisi pour la formation a porté sur l'Organisation du travail et la gestion du changement, dans le contexte de la Gestion axée sur les résultats (GAR) : un style de management stratégique.

## Qu'est-ce que la Gestion Axée sur les Résultats ?

La Gestion Axée sur les Résultats (GAR) est un modèle de planification et d'organisation du Travail avec pour objectifs généraux de faciliter la gestion, l'apprentissage et la responsabilisation tout au long d'un projet ou la programmation annuelle voire pluriannuelle du fonctionnement d'un organisme. Cette méthode permet de décrire clairement les changements qu'un organisme ou un projet veut atteindre, une fois que les activités planifiées sont terminées. Plus spécifiquement, cette gestion permet d'identifier :

- un changement descriptible ou mesurable que l'on peut observer à la suite d'une série d'activités menées ou d'un projet réalisé, dans le but de répondre à un besoin et selon un délai précis;
- le suivi à assurer pour apprécier l'évolution des activités de l'organisme, vers l'atteinte des résultats souhaités.

Dans le processus de la GAR, il est donc fondamental de définir des objectifs globaux, des objectifs spécifiques, des résultats à atteindre, des tâches à réaliser et enfin les moyens préconisés.

De plus, ces objectifs doivent être Simples, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels et Écologiques. En somme, les objectifs doivent être **SMARTER**.

Dans le contexte de la GAR, il est très important que les différentes parties prenantes discutent bien de l'objectif dès le départ et fixent ensemble les différents indicateurs de performance. Ces indicateurs représentent les éléments qui pourront attester qu'une activité a été réalisée. Ils peuvent être quantitatifs (mesurables) ou qualitatifs (observables).

A titre de pratique, pendant la formation, les cadres du CAMES se sont fixés l'objectif d'amener 10% des universités publiques à présenter leurs offres de formation au PRED (Programme de Reconnaissance et d'Équivalence de Diplômes) en 2020. L'objectif a été décortiqué en activités, les indicateurs ont été fixés et les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'atteinte de l'objectif ont été déterminés.



Les Agents du CAMES arborant leurs attestations de participation

Une autre problématique qui représente un réel défi pour la plupart des personnes et des institutions se rapporte à la gestion du temps. Il s'est agi d'apprendre à mieux gérer son temps pour être plus efficace au travail et mieux réussir dans la vie.

Ainsi, le personnel a appris les étapes à suivre pour mieux gérer son agenda de travail au quotidien. Il a, par la suite, été sensibilisé sur l'attitude à tenir pour mieux gérer le temps en entreprise.

Parmi les risques identifiés, comme pouvant entraver la réussite du PSDC, figure l'aptitude du personnel du CAMES à déployer un plan, dont le management repose sur la GAR. Bien qu'étant intervenue pour des raisons diverses, un an avant la fin de l'horizon fixé au plan, cette formation arrive à point nommé, pour donner à l'une des composantes importantes dans l'exécution du plan, les atouts nécessaires pour le déployer au mieux.

Au terme de cette formation enrichissante, il revient au personnel de passer à l'acte. Aussi, l'appropriation de cette formation devrait-elle se mesurer à travers des indicateurs comme la capacité à co-rédiger avec le chef hiérarchique direct le contrat des performances, avant signature par le Secrétaire Général, les résultats issus de l'évaluation du contrat de performance, la célérité dans la réalisation des tâches, la qualité du service.

Cela ouvre la voie à la signature prochaine des contrats de performance entre le Secrétariat général et les Agents, conformément au nouvel statut des personnels adoptés par la 35<sup>e</sup> session du Conseil des Ministres de l'Institution.

# Les mérites de 5 membres du personnel du CAMES reconnus, par l'État burkinabè

Le mardi 24 juillet 2018, le Secrétaire Général du CAMES et quatre de ses collaborateurs, ont été reçus dans l'Ordre national du Burkina Faso, en présence de l'ensemble du personnel et des invités. Une nomination participant à magnifier l'occurrence du 50ème anniversaire de la création du CAMES.



Pr Albert OUEDRAOGO entouré des personnels décorés

L'année 2018, marquant le cinquantenaire du CAMES, restera dans les annales institutionnelles. En effet, à la faveur de cet événement historique, quelques membres du personnel du CAMES ont reçu des distinctions honorifiques pour reconnaître leur abnégation au travail et le fait que l'institution participe conformément à ses missions, au développement des pays membres par le biais de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ces distinctions ont été attribuées le 24 juillet 2018 aux récipiendaires ci-après :

- Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général, Chevalier ;
- Pr Abou NAPON, Directeur de Programmes, Officier<sup>1</sup>;
- M. Etienne NOUATIN, Agent Comptable, Chevalier ;
- M. Zakari LIRE, Responsable CID, Chevalier,
- Mme Pascaline KOURAOGO, Assistante de Direction, Chevalier.

La cérémonie a été organisée par le CAMES en collaboration avec la Grande Chancellerie des Ordres burkinabè, sous les offices du Pr Albert OUEDRAOGO, Officier de l'Ordre national du Burkina Faso, ancien Ministre des Enseignements primaires, secondaires et supérieur, par ailleurs ancien Vice-Président statutaire du Conseil des Ministres du CAMES.

Elle a été ponctuée par l'exécution de l'hymne national burkinabè « le Ditanyè », la remise des décorations, le mot de Monsieur le Secrétaire Général et les félicitations suivies d'encouragement, de la part des invités.

L'Ordre national du Burkina Faso a été institué pour récompenser le mérite personnel et les services éminents, civils ou militaires rendus à la nation burkinabè. C'est la distinction la plus élevée au Burkina Faso.

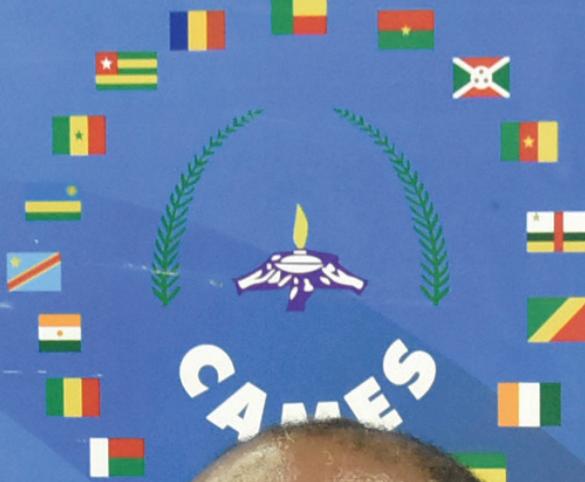
Cette distinction est un hommage rendu aux acteurs du CAMES qui animent ses différents programmes et contribuent de jour comme de nuit, à la concrétisation de la vision des Pères fondateurs, à travers la promotion et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche, au sein de l'espace CAMES, dont le Burkina Faso est membre fondateur et abrite le siège.

Le Secrétaire Général a, à son nom propre, au nom des heureux récipiendaires et du CAMES qu'il représente, traduit sa gratitude à Son Excellence Roch Marc Christian KABORE, Grand Maître des Ordres burkinabè pour le choix porté sur son Institution et la reconnaissance attribuée, qui est une marque d'encouragement et de persévérance à la tâche. Il a également remercié le Grand Chancelier de l'Ordre pour la sollicitude dans la mise en œuvre de cet heureux événement ainsi que le Professeur Albert OUEDRAOGO pour sa disponibilité. A ce dernier, il l'a invité à bien vouloir traduire l'expression de sa pensée sus évoquée aux hautes autorités du Burkina Faso.

<sup>1</sup> Pr Abou NAPON était chevalier de l'Ordre national du Burkina Faso depuis 2011. Il a bénéficié en conséquence d'une bonification statutaire.



Les récipiendaires avec quelques personnels du CAMES, après la cérémonie de réception



*Pour un enseignement au service du développement des pays membres. recherche de qualité*

## Conférence de presse : le Secrétaire Général tire le bilan du CAMES.

Le Secrétaire Général du CAMES a animé une conférence de presse, le 25 juillet 2018, pratiquement deux mois après la célébration du Cinquantenaire de l'Institution. Il a partagé la vision du CAMES enrichie par les réflexions menées avant et pendant les festivités du jubilé, qui ont dessiné les chantiers du CAMES du futur, qu'on veut davantage plus au service des États membres. Quelques points faisant polémique dans l'actualité par une insuffisance d'informations ou de recul de la part de ceux qui les évoquent ont également fait l'objet d'une clarification.

À l'heure de la mondialisation, l'usage intelligent des technologies de l'information et de la communication apparaît comme un impératif incontournable pour entre autres, accélérer les échanges avec les différentes parties prenantes, développer de meilleures synergies pour mieux agir ensemble dans le contexte d'une co-construction, pour demeurer à la pointe de l'information dans son domaine de compétence, pour ne se déconnecter des problématiques de la société, pour disposer d'atouts nécessaires en vue de ne pas subir les réalités de son temps, mais de participer à leur maîtrise particulièrement le savoir...

Ramenés à l'échelle de l'espace CAMES, couvrant potentiellement 19 pays, ces outils s'avèrent utiles, pour construire efficacement une communauté universitaire et scientifique partageant les mêmes normes ou référentiels d'évaluations multiformes, afin de faciliter la mutualisation, la circulation des étudiants, des ressources humaines et du savoir, dans le but d'impacter plus efficacement le développement des États.

C'est pourquoi le plan stratégique de développement du CAMES (PSDC) en son axe 3, promeut le programme Silhouette du CAMES, dont la déclinaison en termes de déploiement des programmes institutionnels ou des activités y relatifs constituent au fond, un plaidoyer pour l'adoption et l'appropriation des TIC, comme outils de modernisation et de mise en route des dynamiques de changement au sein de l'institution. L'inscription de la communication comme un des axes du PSDC participe aussi à ce même plaidoyer par l'exemple.

Dans ce contexte, le Secrétaire Général du CAMES s'est prêté volontiers, au sortir de la célébration du cinquantenaire, à un exercice de communication, devant la presse nationale et internationale, audiovisuelle et écrite. Ces échanges ont été précédés par une déclaration préliminaire dont certains aspects sont retracés ci-dessous.

C'est par une affirmation du Pr Joseph Ki-Zerbo, premier Secrétaire Général du CAMES que le Professeur MBATCHI a entamé sa déclaration introductive, en ces termes : « Si le CAMES n'existait pas, c'est maintenant qu'il faudrait l'inventer ». Pour dire d'entrée de jeu, quels que soient les problèmes temporels, le CAMES reste un joyau à consolider et non à démolir, au regard de ses missions et de son impact déjà visible, dans la formation des ressources humaines de qualité.

Aussi à ceux qui prétendent que le CAMES n'a pas d'existence juridique a-t-il précisé que les conventions et accords de l'institution existent bien au niveau du siège. Ils y sont accessibles et peuvent y être consultés. Ils sont conclus selon les règles relatives aux accords en forme simplifiée, ce qui conditionne leur adoption et leur ratification, tandis que les procédures de leur modification sont prévues par chacun d'eux...

De toutes les institutions panafricaines créées aux lendemains des indépendances, le CAMES est l'une des rares à avoir survécu, à cause de son fonctionnement adossé à une architecture institutionnelle solide, ainsi qu'à son modèle qui présente des spécificités uniques au monde.

Dans l'acte fondateur du CAMES, les Chefs d'État ont fait du Conseil des Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'organe suprême du CAMES et du Secrétariat général son organe d'exécution. Mais on peut se réjouir que lors de la rencontre tenue à l'occasion de la célébration des cinquante ans du CAMES, les Chefs d'État et leurs représentants présents à Ouagadougou au Burkina Faso aient décidé de se réunir tous les trois ans, ouvrant la voie ainsi à l'idée de la création d'une « Conférence triennale des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES ».

Après un demi-siècle de fonctionnement, le CAMES a renforcé sa place et son rôle, d'une part, dans la consolidation d'un espace harmonisé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et, d'autre part, dans le développement de la solidarité intellectuelle africaine au profit des États membres...

Aussi, si le système CAMES n'existait pas, les systèmes nationaux dans les différents pays auraient constitué leurs propres cadres de référence d'évolution des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des étudiants. Un tel dispositif aurait pour conséquence non seulement une lente et difficile intégration régionale, totalement en porte-à-faux avec la vision des Pères fondateurs, à l'issue des indépendances, mais aussi et surtout compromettrait et remettrait en cause, les valeurs de solidarité et de mutualisation indispensables pour une action pertinente, efficace et durable à grande échelle, notamment en pareille période de mondialisation.

Au-delà du bilan d'activités, largement positif qu'on peut faire de l'institution, a-t-il relevé, la problématique de la gestion des Hommes et des ressources financières ne doit pas être occultée. En effet, à la lecture de l'ouvrage édité à l'occasion des 50 ans du CAMES « Le CAMES 1968-2018 : Un demi-siècle au service de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique », l'on peut affirmer que la gestion du CAMES n'a pas été et ne correspond pas à l'image d'un long fleuve tranquille.

Et en cela, il convient de reconnaître que chaque Secrétaire Général a su apporter, avec l'aide de tous, sa pierre à la construction de l'édifice, pour ne pas dire à la construction de ses pyramides. Car pour citer encore Joseph Ki-Zerbo, « Chaque génération a des pyramides à bâtir ».

Dans l'exécution de ses missions et parfois même dans son existence juridique, des critiques ont été, à diverses époques, formulées souvent à tort et parfois à raison contre le CAMES. Cependant, le CAMES reste ouvert aux critiques en même temps qu'il demeure résolument attaché aux libertés fondamentales, ainsi qu'aux franchises universitaires et tout particulièrement à la liberté d'expression. Oui, le CAMES dispose d'une très grande tradition de débats contradictoires au sein de l'ensemble de ses Instances. C'est pourquoi il n'admet aucune limite au débat contradictoire, objectif, franc, créatif et source de progrès. Et tout naturellement selon cette logique, il prend acte des suggestions formulées dans certaines publications récentes, dès lors que leur pertinence pourrait paraître plus ou moins avérée et être exploitée pour aller encore plus loin.

Aussi, aujourd'hui davantage plus qu'hier, la responsabilité et l'éthique, la transparence et la créativité, l'excellence et la pertinence occupent une place centrale en même temps qu'elles constituent des valeurs cardinales sur lesquelles le CAMES adosse sa vision.

C'est pourquoi une coordination, une sensibilisation et une appropriation par les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, en passant par les États, s'imposent pour que ces valeurs inspirent et guident au mieux tout un chacun.

D'une manière plus factuelle et concrète, dans le cadre des programmes d'évaluation, le CAMES en collaboration avec les enseignants-chercheurs, chercheurs et les instances de gouvernance des universités, a édité des Guides d'évaluation des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Tout comme, il a élaboré également seul ou en partenariat des référentiels en lien avec l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.

Le CAMES s'est également doté d'un Code d'éthique et de déontologie, qui traduit les obligations d'objectivité, de neutralité, de transparence de tous les acteurs. Ces obligations qui, pendant très longtemps, demeuraient purement morales revêtent aujourd'hui une valeur juridique affirmée, puisqu'assorties de sanctions. Une Commission d'éthique et de déontologie a été mise en place, pour faire respecter ces règles, ces valeurs canoniques.

On serait tenté de conclure à propos de la marche du CAMES, en disant que la dynamique de pensée du CAMES s'inscrit dans celle d'un monde globalisé qui interpelle sur la maîtrise du passé et l'analyse du présent en vue de mieux réussir le futur.

Et dans le but d'assurer un bon fonctionnement global de l'Institution, le Conseil des Ministres du CAMES l'a doté du PSDC, en 2013, qui met en cohérence ses missions et programmes, avec le développement récent de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique. Ce plan quinquennal, innovant et structurant est bâti sur 7 piliers complémentaires.



Après 4 ans de mise en œuvre de ce plan, le CAMES a su asseoir davantage aujourd'hui plus qu'hier la respectabilité et l'attractivité de sa marque comme peuvent en témoigner par exemple les nombreux partenariats UEMOA, Coopération française, DAAD, l'UNESCO, AUF, UA, CEEAC, etc.

C'est à travers cette crédibilité qui s'est construite dans le temps qu'il convient de comprendre également l'engagement des Chefs d'État à se réappropriier le CAMES, cinquante années après sa création par les Pères fondateurs, aux fins de lui redonner une nouvelle impulsion à l'élan de modernisation déjà engagée dans le cadre du PSDC.

Cet engagement, constitue une invitation à ne pas s'accommoder d'une attitude d'auto-satisfaction béate, mais au contraire, à adopter et à développer une attitude digne, afin de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, devant les épreuves, car le CAMES est un beau bébé, bien conçu et totipotent, en matière de développement durable. Il se trouve en pleine phase de croissance et de maturation imminente certaine.

# Des enseignants distingués en marge de la 40<sup>e</sup> session des CCI au Niger

En marge de la 40<sup>e</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) tenus à Niamey, l'Ordre a tenu à distinguer des enseignants et des personnalités diplomatiques qui se sont dévoués pour le rayonnement du CAMES, à travers leur participation en tant que membres de jurys ou suite à la contribution financière de leur institution, au Plan Stratégique de Développement du CAMES. La cérémonie a été organisée le mercredi 18 juillet, à l'occasion de la cérémonie de clôture de la 40<sup>e</sup> session des CCI, présidée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur du Niger, Monsieur Yahouza Sadissou.



Les membres du Conseil de l'OIPA/CAMES et les récipiendaires après la cérémonie de décoration

Le Grand Chancelier de l'Ordre, le Pr Bertrand MBATCHI avant de remettre aux récipiendaires leurs distinctions à rappeler aux uns et aux autres, lors de son allocution statutaire, leurs devoirs et leurs droits, en tant que nouveaux membres. Ces récipiendaires ont respectivement bénéficié, en fonction des services rendus des grades d'officier ou de chevalier.

#### Grade d'Officier :

- CRESPIN XAVIER, Directeur Général de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

#### Grade de Chevalier :

- TANDINA Ousmane Mahamane, Professeur Titulaire de lettres, Arts et Communication, Niamey (Niger) ;
- ISSIAKA Haoua, Maître-Assistante, Tillabéry (Niger) ;
- ABARCHI Djibril, Maître de Conférences en Droit privé, Angaol-taoura, (Niger) ;
- Amadou Boureima, Professeur Titulaire de géographie, Niamey (Niger) ;
- DONTSI, Professeur titulaire en Sciences Économique, Baleveng (Cameroun).

A la fin de la cérémonie, le représentant des récipiendaires, le Pr TANDINA Ousmane Mahamane a remercié le CAMES pour l'honneur qui leur a été fait et a invité la jeune génération à emboîter le pas des aînés pour un plus grand rayonnement du CAMES.

Pour rappel, l'Ordre international des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) a été créé en 2002, pour reconnaître et valoriser la contribution de toute personne, au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans l'espace CAMES. Cette distinction n'est pas réservée aux seuls spécialistes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle est attribuée également aux personnalités civiles, militaires, politiques, administratives, diplomatiques et scientifiques qui d'une manière ou d'une autre ont posé des actes en faveur de la promotion de l'enseignement soit dans leur pays, soit ailleurs.

**Le CAMES, terreau d'une grande expertise qualifiée, organisée et mobilisable, pour l'atteinte du 4<sup>ème</sup> ODD : Garantir l'accès de tous à une éducation de qualité...**

## Interview du Pr Edouard NGOU-MILAMA

*« Ce qui pose problème ce n'est pas la validité des revues internationales, mais celle des revues africaines »*

En sa qualité d'Expert CAMES et Président de la Commission chargée de la vérification des revues des postulants aux grades du CAMES, Pr Edouard NGOU-MILAMA nous a accordé un entretien exclusif, le 17 juillet 2018 à Niamey, en marge de la 40e Session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

**Professeur NGOU-MILAMA, vous êtes membre de la Commission chargée de la vérification des revues pour la 40e session des CCI. En quoi consiste exactement le travail de cette commission ?**

Je voudrais faire un petit détour en arrière, pour dire que l'idée de création de cette commission est née de la réunion tenue du 31 octobre au 2 novembre 2016 au siège du CAMES. Au cours de cette réunion, le Secrétaire Général du CAMES avait émis son souhait de régler la problématique de la reconnaissance et de l'indexation des revues, aux fins de faciliter et réduire la durée de l'évaluation des candidats au niveau des CTS.

Une des missions essentielles de notre Commission est l'appui aux évaluateurs externes dans l'instruction des dossiers, l'appui-conseil aux membres de jury des CTS dans l'évaluation des revues et ouvrages des spécialités, ainsi que les problèmes des brevets. De plus l'évaluation des banques de données des revues par rapport à la spécialité du candidat, la conduite des activités de recensement et de validation des journaux et banques de données avec des représentants des CTS et enfin la mise à jour des revues acceptées et validées par les CTS.

Nous sommes trois (3) experts à nous atteler à ces tâches : Pr Antoine BERE du Burkina Faso, Pr Yaovi AKAKPO du Togo et moi-même Pr Édouard NGOU-MILAMA du Gabon.

**Comment s'est passée la collaboration avec les Présidents des CTS ?**

Nous avons eu une réunion préliminaire avec le Secrétaire Général du CAMES et le Pr Claude LISHOU, qui coordonne les activités du Programme SILHOUETTE. Cette rencontre nous a permis de prévoir le mode opératoire qui a eu comme support principal l'établissement d'une fiche navette qui contient les requêtes des Présidents de CTS et un espace réservé aux réponses de notre Commission. Tout s'est joué au niveau de cette fiche, mais également au cours de la première réunion avec les présidents de CTS, pour leur présenter les objectifs de la création de cette Commission et s'entendre sur la démarche méthodologique à adopter.

**Quels sont les outils utilisés pour ce travail de vérification ?**

L'outil informatique a été au cœur de notre dispositif de vérification. Et comme annoncé déjà, l'outil principal était la

fiche conceptualisée qui contenait les champs suivants :

- les différents éléments constitutifs de la requête des Présidents de CTS ;
- les éléments de réponses de notre commission ;
- les revues indexées ;
- les revues à comité de lecture ;
- les communications dictées ;
- les actes du colloque ;
- les revues non acceptées ;
- les revues acceptées avec réserve.

Derrière cette fiche conceptualisée, il y a l'utilisation de l'internet pour la vérification des différentes banques de données internationales. Nous avons eu la chance d'avoir des membres qui maîtrisent parfaitement les moteurs de recherche sur internet. Bien entendu, les échanges permanents avec les CTS ont permis aussi d'enrichir notre méthodologie de travail.

**Vous allez remettre votre rapport au Secrétaire Général du CAMES. Pouvez-vous nous résumer les conclusions de ce rapport ?**

C'est essentiellement en guise de fondamentaux, de venir en appui au guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs du CAMES ou de faire des corrections, des recommandations, d'amendements pour renforcer, perfectionner ce guide sur la base des erreurs recensées.

Nous avons constaté qu'il y avait une récurrence de certains manquements au niveau des candidats qui utilisent des revues non indiquées ou qui font encore des erreurs élémentaires. Par exemple, l'ISSN, l'indexation ou la durée d'acceptation des revues, ne pas confondre comité de lecture au comité scientifique. Une autre recommandation forte, c'est la reconnaissance initiale des revues.

À partir de maintenant nous rentrons dans un nouveau contexte, dans lequel une fois les revues soumises au Secrétaire Général du CAMES, la Commission de vérification va renseigner en amont les candidats sur les revues dans lesquelles ils peuvent publier.

Ce qui pose problème ce n'est pas la validité des revues internationales qui sont facilement vérifiables, mais celle des revues africaines.

Le CAMES ne peut être à la fois juge et partie. Il a donc confié la gestion de ses revues à la CRUFAOCI, pour avoir l'indépendance nécessaire, pour se mettre en posture d'indexation des revues, en particulier celles qui sont faites dans l'espace CAMES.

**Avec la problématique de la qualité des revues dans l'espace CAMES, qu'est-ce qui empêche les universités africaines d'avoir leurs propres revues ?**

J'ai commencé à répondre à cette question majeure. En fait, nous nous sommes dit au niveau de la Commission, et depuis la réunion de Ouagadougou, pourquoi on ne devrait pas reprendre ce problème de reconnaissance, améliorer le profil de reconnaissance et mettre les exigences nécessaires, en tenant compte du contexte et faisant en sorte que le référentiel de reconnaissance de revue soit quelque chose de plus approfondi au niveau du CAMES.

Au niveau de l'Afrique, il faut que les journaux qui sortent puissent avoir une reconnaissance avec des critères universels et objectifs, pour aller vers l'assurance qualité. Cet objectif de faire du CAMES un dépositaire de banques d'indexation, c'est cela la vision du processus que nous avons entamé.

Si nous voulons prendre le train de la visibilité internationale, nous devons procéder par étape, en commençant par des espaces libres où les revues seront visibles à l'international, puis tendre vers l'indexation des revues, pour rendre visible les travaux de recherche. Les ressources humaines sont disponibles pour le faire. Nous allons nous mettre au service du CAMES pour remplir cette mission.

## Ensemble, célébrons l'excellence !



Un programme pour l'éclosion  
des talents des étudiants de l'espace CAMES

<http://olympiades.cames.online/>

## NOS TARIFS D'INSERTION PUBLICITAIRE (EN FRANCS CFA)

	1 insertion	2 insertions	3 insertions	4 insertions
<b>En pages intérieures</b>				
1 page	250 000	450 000	650 000	800 000
1/2 page	175 000	300 000	425 000	500 000
1/4 page	150 000	250 000	350 000	400 000
<b>En pages de couverture</b>				
2 <sup>ème</sup> de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000
3 <sup>ème</sup> de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000
4 <sup>ème</sup> de couverture	300 000	500 000	800 000	1 000 000
<b>Périodes de parution : Mars ■ Juin ■ Septembre ■ Décembre</b>				



**FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS CAMES INFO**  
 MERCI DE RETOURNER LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET SIGNÉ POUR ACCORD À  
[communication@lecames.org](mailto:communication@lecames.org)

Institution / Etablissement	
Nom et Prénom	
Fonction	
Téléphone	
Adresse email	

**Réservez votre espace** (veuillez cocher la ou les cases correspondantes)\*

	1 insertion	2 insertions	3 insertions	4 insertions
<b>En pages intérieures</b>				
1 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1/2 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1/4 page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>En pages de couverture</b>				
2 <sup>ème</sup> de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 <sup>ème</sup> de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 <sup>ème</sup> de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Sur la base de votre choix un contrat de réservation d'espaces publicitaires vous sera adressé.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature et cachet



## CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

### Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- USTA
- 2iE

### Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPES
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service  
du développement socio-économique durable des pays membres.



[www.lecomes.org](http://www.lecomes.org)

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)  
Tél. : (226) 25.50.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73  
Email : [comes@lecomes.org](mailto:comes@lecomes.org)